Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉ Mairie,
place de la Mairie
67330 UTTWILLER
☎: 03.88.70.72.47
Fax : 03.88.70.95.13
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

Séance du 11 juillet 2014

Le onze juillet deux mil quatorze à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Uttwiller se sont réunis dans la salle du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents sous la présidence du Maire, Roland KOENIG:
Nathalie EBER, Edith HAESSIG, Yann KRIEGER, Jean-Charles MULLER, Nathalie SCHUTZ, Pierre SEENE et François TREVISAN
formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.
.
Absents excusés : Martine KUHN (procuration à Yann KRIEGER) Alain ODEAU (procuration à Roland KOENIG), Anne SEENE (procuration à Pierre SEENE)
Assistait en outre à la séance : Françoise RIMMELY-GROSS, secrétaire de Mairie

ORDRE DU JOUR

1. **Désignation d'un secrétaire de séance**
2. **Approbation de la séance du 20 juin 2014**
3. **Eclairage public**
4. **Création d'un comité technique et d'hygiène de sécurité et de conditions de travail commun entre la CCPH et les communes membres**
5. **Motion AMF**

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.
Nathalie SCHUTZ est désignée pour remplir ces fonctions

2. APPROBATION DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2014

Lecture faite, en l'absence de corrections demandées, le procès-verbal de la séance du 20 juin 2014 est adopté à l'unanimité.

3. ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire rappelle que la communauté de communes du Pays de Hanau est compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation des réseaux communaux d'éclairage public.
L'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, titulaire du marché à bons de commandes, a établi différents devis pour la rénovation de l'éclairage public dans la traversée du village, sur la RD 234.
Le Maire indique qu'il s'agit de remplacer les luminaires particulièrement vétustes et énergivores par du matériel performant en adéquation avec une démarche environnementale.
Après avoir étudié les 3 devis de l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, le conseil municipal décide

- de retenir la variante 1 pour un montant HT de 49 978.70 € HT
- de demander à la communauté de communes du Pays de Hanau de retenir ce projet d'investissemment

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉ Mairie,
place de la Mairie
67330 UTTWILLER
☎: 03.88.70.72.47
Fax : 03.88.70.95.13
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

4. CREATION D'UN COMITE TECHNIQUE ET D'UN COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DE CONDITONS DE TRAVAIL COMMUNS ENTRE LA CCPH ET LES COMMUNES MEMBRES

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment ses article 32 et 33-1,
Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux Comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale,

Considérant l'intérêt de disposer d'un Comité technique et d'un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail communs compétents pour l'ensemble des agents de la Communauté de Communes et des communes de Bischholtz, Bouxwiller, Dossenheim/Zinsel, Ingwiller, Mulhausen, Neuwiller-lès-Saverne, Obermodern-Zutzendorf, Obersoultzbach, Ringendorf, Schalkendorf, Schillersdorf et Uttwiller
Considérant la volonté de la Commune de Bouxwiller de se rattacher au Comité technique de la Communauté de Communes mais de disposer de son propre Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,
Considérant la volonté des communes de Bischholtz, Dossenheim/Zinsel, Ingwiller, Mulhausen, Neuwiller-lès-Saverne, Obermodern-Zutzendorf, Obersoultzbach, Ringendorf, Schalkendorf, Schillersdorf et Uttwiller de se rattacher au Comité technique et au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Communauté de Communes,
Considérant que les effectifs des électeurs (fonctionnaires, agents non titulaires de droit public et de droit privé y compris bénéficiaires de contrats aidés) appréciés au 1er janvier 2014 :

- Communauté de Communes = 53 électeurs,
- Commune de Bischholtz = 3 électeurs,
- Commune de Bouxwiller = 50 électeurs,
- Commune de Dossenheim/Zinsel = 7 électeurs,
- Commune d'Ingwiller = 35 électeurs,
- Commune de Mulhausen = 2 électeurs,
- Commune de Neuwiller-lès-Saverne = 6 électeurs,
- Commune d'Obermodern-Zutzendorf =12 électeurs,
- Commune d'Obersoultzbach = 3 électeurs,
- Commune de Ringendorf = 6 électeurs,
- Commune de Schalkendorf = 3 électeurs,
- Commune de Schillersdorf = 5 électeurs,
- Commune d'Uttwiller = 0 électeur

soit un total de 185 électeurs,

permettent la création d'un Comité technique et d'un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail communs,

Le Conseil municipal d'Uttwiller, après en avoir délibéré, décide

* de CREER un Comité technique commun compétent pour les agents de la Communauté de Communes et des communes de Bischholtz, Bouxwiller, Dossenheim/Zinsel, Ingwiller, Mulhausen, Neuwiller-lès-Saverne, Obermodern-Zutzendorf, Obersoultzbach, Ringendorf, Schalkendorf, Schillersdorf et Uttwiller,
* de CREER un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail commun compétent pour les agents de la Communauté de Communes et des communes de Bischholtz, Dossenheim/Zinsel, Ingwiller, Mulhausen, Neuwiller-lès-Saverne, Obermodern-Zutzendorf, Obersoultzbach, Ringendorf, Schalkendorf, Schillersdorf et Uttwiller,
* de PRECISER que le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Commune de Bouxwiller relève du Comité technique commun.

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉ Mairie,
place de la Mairie
67330 UTTWILLER
☎: 03.88.70.72.47
Fax : 03.88.70.95.13
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

5. MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTER SOLENNENEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :
- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune d'Uttwiller rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au coeur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :
- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune d'Uttwiller estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune d'Uttwiller soutient les demandes de l'AMF :
- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales

POUR EXTRAIT CONFORME,
UTTWILLER, le 18 JUILLET 2014
LE MAIRE,

ROLAND KOENIG